

Newsletter

Focus sur le rôle des coordinatrices de parcours

Trois équipes de terrain réparties sur 9 antennes de proximité, au plus près des patients et de leur entourage.

Quel est le rôle des coordinatrices de parcours ?

Avec l'appui des responsables de secteur, les coordinatrices de parcours (de formation initiale assistante sociale, CESF ou infirmière) participent, avec les assistantes de coordination, à la mission d'**information/conseil, et d'orientation vers la bonne offre de service du territoire** (principe de subsidiarité).

Concrètement :

Une fois la sollicitation enregistrée et le dossier créé sur Parcéo par les assistantes de coordination, elles prennent le relais sur les situations les plus complexes et **assurent une mission de coordination en mobilisant les ressources disponibles du territoire** pour répondre aux besoins du patient.



Équipe du Bas-Rhin



Équipe de l'Eurométropole de Strasbourg

Leur champ d'intervention est vaste puisqu'elles **accompagnent des patients de tous âges, présentant tous types de pathologies et toutes formes de handicap**, et se trouvant dans une situation de complexité pouvant toucher des **problématiques variées et souvent imbriquées** (champ sanitaire, social, médico-social...).

Elles peuvent être amenées à **se rendre à domicile pour faire une évaluation globale**, afin d'identifier les problématiques et attentes du patient.

Elles **sollicitent les partenaires et s'assurent de la bonne articulation entre eux** pour une prise en charge adaptée et pérenne, tout en respectant le projet de vie du patient.

Elles **veillent à la stabilité de la situation** avant de se retirer.

A l'issue de l'intervention, elles **rédigent un PPCS qui sera envoyé au médecin traitant** du patient, ce qui lui permettra de rester pivot de la prise en charge.

Le dossier peut être réouvert à tout moment à la demande d'un professionnel, dès lors que la situation viendrait à évoluer avec l'apparition de nouvelles problématiques.

Quelles sont les principales qualités requises pour ce poste ?

Avant tout, avoir **l'esprit d'équipe !**

Savoir être empathique et bienveillant.
Avoir l'esprit de synthèse, faire preuve d'adaptabilité, et d'organisation pour coordonner au mieux tous les acteurs du parcours du patient.



Équipe du Haut-Rhin



N'oubliez pas que vous pouvez avoir recours à l'interprétariat téléphonique !

Durant la période estivale, vous pourriez être amené à **prendre en soin des touristes ne parlant pas le français**.

N'attendez plus, et **demandez votre code permanent et unique** dès à présent.

Disponible en 185 langues, 24h/24 et 7j/7
Interprète accessible en moins de 2 minutes
Gratuit pour le professionnel et pour le patient



Flashez pour obtenir votre code d'accès personnel,
ou écrivez à codage.interpretariat@gmail.com



Toute l'équipe du DAC Alsace vous souhaite un très bel été !



Pour toute demande, vous pouvez continuer de nous joindre
par téléphone au **0 367 300 367** du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00,
ou de nous écrire à contact@dac.alsace et contact@dac.alsace.mssante.fr



L'AGENDA DES RENCONTRES

Vendredi 16 mai

Le DAC Alsace a officiellement **renforcé son engagement pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap** en signant la Charte Romain Jacob avec les partenaires du territoire.



Mardi 03 juin

Participation à la 1ère édition du **forum des solidarités** à Wittelsheim, ainsi qu'à la **journée « bien vieillir »** organisée par la CPTS Colmar Agglo.



Jeudi 19 juin

Participation au **forum en santé mentale**, organisé par la CPTS Colmar Agglo.



Mardi 01 juillet

Participation au **village prévention M'Ta Santé** à Kruth.

Jeudi 03 juillet

Participation à l'**Assemblée Générale Constitutive de la CPTS de Munster**, et intégration du DAC Alsace à leur gouvernance.

